

Votre voyage en Australie

DemandeVisa.fr



Visa Australie

Informations importantes sur le visa pour l'Australie

Si vous souhaitez partir en vacances ou en voyage d'affaires en Australie, veuillez noter que vous devez être titulaire d'un visa valide. Le visa Australie peut être obtenu en ligne si les conditions requises mentionnées dans ce document sont remplies.

| | |
|--------------------------------|---|
| Obligatoire | Oui |
| Convient pour | Tourisme et affaires |
| Durée de validité | 1 an (plusieurs entrées possibles) |
| Durée de séjour | Au maximum 3 mois par séjour |
| Délai de délivrance | 5 jours ouvrables |
| Délai de délivrance en urgence | Dans l'heure dans 95 % des cas |
| Prix | 14,95 € |
| Modes de paiement | Carte Bancaire, carte de crédit, Bancontact ou PayPal |

Il existe différents types de visas pour l'Australie. Ce document informatif porte sur le visa eVisitor, que vous pouvez demander sur <https://demandevisa.fr/australie>. Si vous ne répondez pas aux conditions énumérées dans ce document, vous pouvez contacter l'ambassade.

[Demander dès maintenant >](#)

Le présent document a été conçu par DemandeVisa.fr et a été actualisé le 25-02-2020. Assurez-vous de lire toutes les pages qui suivent pour éviter tout désagrément durant votre voyage.

Qui peut l'utiliser

La compagnie aérienne vérifiera la validité de votre visa avant votre embarquement dans l'avion pour l'Australie. Ce sont les autorités australiennes qui obligent les compagnies aériennes à procéder à cette vérification. Aucune distinction n'est faite sur la base de la nationalité, l'obligation s'applique à toute personne n'étant pas un citoyen australien.

Cela ne signifie toutefois pas que tout le monde peut utiliser la procédure de demande en ligne. Pour ce faire :

- vous devez avoir la nationalité française ou belge* ;
- il doit s'agir d'un voyage touristique ou d'affaires** ;
- vous devez séjourner moins de 3 mois en Australie.

* Il existe d'autres nationalités (surtout européennes) qui peuvent bénéficier de l'e-visa. Vous les trouverez sur <https://demandevisa.fr/australie/conditions>.

** Consultez le chapitre « Conditions liées à la demande en ligne » ci-dessous pour de plus amples informations.

Conditions liées à la demande en ligne

Assurez-vous de tenir compte des conditions ci-dessous pour pouvoir utiliser le visa pour l'Australie demandé en ligne.

Objet du voyage

Les objets de voyage suivants sont autorisés :

- partir en vacances ;
- rendre visite à des amis ou à de la famille ;
- suivre des études ou une formation de courte durée ;
- participer à une réunion d'affaires ;
- participer à un salon, un séminaire ou une conférence ;
- faire du bénévolat (dans le cadre de vacances) ;
- faire une escale (et quitter l'aéroport pour un court délai).

L'objet de voyage suivant n'est pas autorisé :

- effectuer un travail rémunéré*.

* Vous n'êtes pas autorisé à recevoir une rémunération de la part d'une organisation australienne. Votre employeur n'est pas non plus autorisé à recevoir une indemnisation pour vos activités en Australie. Néanmoins, vous êtes autorisé à recevoir une indemnisation de votre employeur établi hors d'Australie.

Risques pour la sécurité

Outre les conditions concernant l'objet du voyage, l'utilisation du visa Australie doit également répondre à certaines conditions de sécurité. Le visa est une mesure mise en place afin de réduire les risques de sécurité pour l'Australie et ses habitants. Concrètement, cela se résume aux conditions suivantes :

- vous ne devez pas souffrir de la tuberculose lors de votre départ en voyage ;
- vous devez avoir souscrit une assurance maladie dans votre pays ;
- vous ne devez pas avoir fait été incarcéré pendant plus de plus de 12 mois*.

* Dans le cas de plusieurs condamnations, les périodes d'incarcération sont totalisées. Peu importe que vous ayez ou non purgé (une partie de) votre peine ou que la condamnation soit prescrite.

Conditions du passeport

Le visa est électronique, ce qui signifie qu'aucune vignette ne sera apposée dans votre passeport. Après l'octroi du visa, votre numéro de passeport sera ajouté à la liste des demandes approuvées. Lors de votre arrivée, il ne vous restera qu'à faire scanner votre passeport. Assurez-vous par conséquent que les données du passeport sont renseignées correctement dans le formulaire de demande. Vérifiez également que le passeport utilisé pour le voyage est valable encore au moins six mois après votre arrivée en Australie.

Durée de validité

Le visa Australie est valable dès l'approbation de votre demande (quelques jours après l'avoir déposée) et pour une durée d'un an. Le visa est utilisable pour plusieurs voyages durant cette période. Lors de chaque séjour, le voyageur peut rester pendant 3 mois maximum dans le pays. Seule la date d'arrivée doit être située dans la période de validité. Cela signifie qu'un voyageur arrivant au 364^e jour de la validité de son visa peut encore rester 3 mois en Australie.

Comment déposer la demande

Les demandes de visa Australie peuvent facilement être déposées en ligne. Vous trouverez le formulaire de demande sur <https://demandevisa.fr/australie>. Remplir le formulaire ne prend que quelques minutes. Assurez-vous d'avoir les données de passeport à portée de main. Après son approbation, le visa sera envoyé par e-mail.